

IMPRESSUM

Editeur: Val-de-Ruz Info, CP, 2053 Cernier
Présidente de la coopérative:
Claire Wermeille, 032 853 10 21
Rédaction: Claire Wiget, 079 285 25 41
Secrétariat: Bernadette Jordan, 032 853 70 64
Publicité: Yossi Belleli, 076 412 72 05,
yossi.belleli@valderuzinfo.ch
Pour les questions administratives, commerciales
et rédactionnelles: journal@valderuzinfo.ch
Internet: www.valderuzinfo.ch
Impression: Val Impressions, Cernier
Tirage: 8'400 exemplaires
Distribution bimensuelle:
Dans tous les ménages du Val-de-Ruz
IBAN: CH34 8025 1000 0029 0688 4
Prochaine parution: le jeudi 8 mai 2014

Val-de-Ruz info

No 83 - 24 avril 2014

SOMMAIRE

2-3 Votre commune vous informe

- 4 Eoliennes
- 5 Référendums
- 5 Malabar City
- 5 Crescendo
- 5 Pro Patria
- 5 Ecoliers de Valangin
- 6 Résultats sportifs
- 7 Agenda
- 7 Réseaux de Val-de-Ruz
- 8 Chœur d'hommes



Petit souvenir de Pâques. (photo: D. Sch.)

FIVAZ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

2043 Boudevilliers
www.fivaz.ch

Ouvert samedi matin de 8h à 11h

Aménagements extérieurs

EXPOSITION

accès libre permanent

PRISE EN CHARGE SPIRITUELLE POUR LES REQUÉRANTS D'ASILE

L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, l'EREN, concrétise son projet d'aumônerie pour requérants d'asile, Req'EREN. Elle vient d'engager dans cette optique la pasteur Aude Collaud. La jeune femme a deux ans pour convaincre les paroisses et les différents

partenaires déjà actifs dans ce secteur, de la pertinence d'un tel service.

Req'EREN se propose d'offrir un accompagnement spirituel auprès des requérants d'asile des centres d'accueil de Fontainemelon et de Couvet.

Il vient compléter l'offre déjà existante que proposent le Centre social protestant, Caritas, ou l'Office social de l'asile, dont les prestations sont davantage axées sur la prise en charge sociale, administrative et juridique. /cwi-comm

ACCUEIL
+ SERVICE
LA FORMULE QUI CONVIENT.
Physic CLUB
WWW.PHYSIC-CLUB.CH

De l'inspiration ...
... à l'innovation.
Carrosses, vente, installation et service.
Garage E. Stähli
Machines agricoles, forêts et jardins
2054 Chézard 032/853 78 39
www.garage-staehli.ch info@garage-staehli.ch
www.automower.ch

Perroud Solaire
Installations photovoltaïques
2056 Dombresson www.perroud-solaire.ch

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen
du Val-de-Ruz

Picci Sàrl /perene
2063 Vilars
Ebénisterie – Agencement – Cuisine
Tel 032 853 53 66 – www.picci.ch – fax 032 853 55 22

ELECTRO-TT
S.à.r.l.
Fontainemelon
Av. Robert 24
• Installations électriques diverses
• Installations téléphoniques et Télématique
• Swisscom partner
• Installations paratonnerre
• Magasin appareils électroménagers toutes marques
• Dépannage 24h/24
Tél. 032 853 28 91 • electro-tt@bluewin.ch

20 ans



Médecine générale, défense contre les incendies: nous voterons!

Le 28 septembre 2014, les habitants de la Commune de Val-de-Ruz seront appelés aux urnes pour se prononcer, d'une part, sur la vente de l'immeuble de l'avenue Robert 24, à Fontainemelon, au cabinet médical de groupe; d'autre part, sur l'organisation de la défense contre les incendies et les éléments naturels. En effet, les deux référendums ont abouti dans les délais prescrits avec le nombre de signatures requis.

Fruit de longs mois de négociations avec les médecins, le projet de vente de l'immeuble de Fontainemelon est une opportunité unique – que d'autres nous envient – de promouvoir durablement la médecine de famille et d'assurer la relève médicale dans notre Commune. C'est mettre en œuvre concrètement l'article constitutionnel sur la médecine de premier recours qui nous est soumis le 18 mai prochain, un article pour lequel le Conseil communal vous invite à dire OUI !

L'organisation et le maintien futur de la région de défense contre les incendies du Val-de-Ruz est au cœur du règlement sur lequel le peuple sera invité à se prononcer. Dire non à ce règlement ne changera rien à une taxe d'exemption fixée dans la Convention de fusion adoptée par le peuple en novembre 2011. Le Conseil général et le Conseil communal sont conscients des problèmes posés par la taxe et une solution devrait être proposée d'ici à la fin juin 2014.

Le Conseil communal est heureux que le peuple puisse se prononcer sur ces deux objets. Il regrette toutefois que la récolte de signatures pour ces référendums ait été entachée de propos dénigrants à l'encontre des médecins et accompagnée de courriers de réclamation contre la taxe d'exemption parfois insultants envers le personnel communal. Ce n'est pas acceptable : c'est desservir notre démocratie directe. L'Exécutif en appelle donc à un plus grand respect pour la sérénité des débats qui nous attendent.

Le Conseil communal

Actualités

Mise à ban des installations du service des eaux

Avec l'autorisation du président du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz et en accord avec les propriétaires des terrains, le service des eaux de la Commune de Val-de-Ruz met à ban pour une durée de trois ans les sites en lien avec le traitement de l'eau (stations de pompage, stations d'épuration, puits, bassins de rétention, etc.).

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer, de traverser et de stationner sur lesdits lieux. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté sur le site internet de la Commune, ou prendre contact avec le service des eaux au 032 886 46 40 ou à eaux.val-de-ruz@ne.ch.

Offres d'emploi

La Commune de Val-de-Ruz met au concours les postes suivants:

- **Chargé de mission à 50% au sein de la Chancellerie**
- **Apprenti employé de commerce**

Si vous avez envie de participer activement à la bonne marche de notre Commune, veuillez consulter les annonces complètes sur www.commune-val-de-ruz.ch et postuler uniquement par courriel à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Mise à ban des déchèteries communales

Sur décision du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, toutes personnes non autorisées et n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Val-de-Ruz ont l'interdiction de stationner, d'entreposer ou de décharger des objets ou matériaux quelconques sur les sites des six déchèteries communales de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Fontainemelon, Les Geneveys-sur-Coffrane et Savagnier.

Les contrevenants pourront être punis d'une amende de CHF 200.- au plus.

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté sur le site internet de la Commune, ou prendre contact avec l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Traversée de Cernier

Avec le retour des beaux jours, le chantier de la traversée de Cernier a repris. Pour permettre son bon déroulement, des restrictions temporaires de circulation et de stationnement ont été prises dès maintenant et jusqu'au mois de juin concernant les rues Frédéric-Soguel et de l'Epervier. Les arrêts de bus de TransN sont momentanément déplacés sur la rue de l'Epervier et dans le giratoire du centenaire.

Nous remercions d'ores et déjà les automobilistes et les piétons de respecter la signalisation mise en place, ainsi que de leur patience durant ce grand chantier.

Pour davantage d'informations, vous pouvez prendre contact avec l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en mai 2014,

- Sione Suzanne et Rino à Coffrane leurs 50 ans de mariage;
- Veuve Valérie et Willy à Fontainemelon leurs 60 ans de mariage;
- Bron Monique à Cernier ses 90 ans.

Vie pratique

Bienvenue dans les bibliothèques publiques de Val-de-Ruz

Le saviez-vous? La Commune de Val-de-Ruz possède plusieurs bibliothèques publiques ouvertes à l'ensemble de sa population.

Fontainemelon, pavillon scolaire du collège de l'école enfantine, rue de Bellevue 3
- bibliothèque des jeunes
heures d'ouverture: lundi et jeudi de 15h00 à 17h30
- bibliothèque pour adultes
heures d'ouverture: lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30

Les Geneveys-sur-Coffrane, collège, rue de la Rinche 10
- bibliothèque des jeunes
heures d'ouverture: jeudi de 15h15 à 17h00
- bibliothèque pour adultes
heures d'ouverture: jeudi de 19h00 à 20h00

Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances scolaires, autres congés scolaires et jours fériés.

Nos sympathiques bibliothécaires vous accueilleront et vous conseilleront avec un grand plaisir. Alors, n'hésitez pas à leur rendre visite, vous y découvrirez un vaste choix de livres.

Activités bruyantes

Avec le retour des beaux jours, nous nous permettons de vous rappeler que les travaux de jardinage et d'entretien bruyants sont interdits de 20h00 à 07h00 du lundi au samedi ainsi que les dimanches et jours fériés, conformément à notre règlement de police.

Dès lors, nous vous remercions d'y penser lorsque vous utiliserez votre tondeuse ou votre débroussailleuse par exemple.

N'oubliez pas non plus de vous munir des protections adéquates lors de l'utilisation de vos outils de jardinage, afin de prévenir tout accident. Pour tout renseignement à ce sujet: www.bpa.ch.

En ce qui concerne les dispositions du règlement de police, l'administration de la sécurité vous renseigne au 032 886 56 32 ou à securite.val-de-ruz@ne.ch.

Manifestations

Foire de Coffrane le 28 avril

La traditionnelle foire de Coffrane se déroulera le **lundi 28 avril 2014**. A cette occasion, des stands proposant diverses activités s'installeront au centre du village. Les sociétés locales organiseront de nombreuses festivités durant le week-end précédant la foire (match aux cartes, spécialités culinaires et petit concert). Vous trouverez de plus amples informations dans le calendrier des manifestations du site internet: www.commune-val-de-ruz.ch.

La route cantonale n° 2272 sera fermée à la circulation routière, du restaurant de la Couronne jusqu'au temple, et du temple au collège, **du samedi 26 avril à 12h00 au mardi 29 avril à 12h00**.

Durant cette période, le trafic routier sera dévié dans le sens:
- **Boudevilliers - Montmolin, par la rue de Dessous;**
- **Coffrane - Les Geneveys-sur-Coffrane, par la route des Sottards.**

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l'intervention des services publics.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce sympathique événement.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le **lundi 28 avril 2014 à 19h30** à la salle de spectacles de Dombresson. L'ordre du jour est le suivant :

1. appel;
2. adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2014;
3. communications du président;
4. adoption du règlement relatif à la gestion des déchets;
5. demande d'un crédit de CHF 125'000.- pour la rénovation de l'étanchéité de la toiture du collège de Fontainemelon;
6. demande d'un crédit de CHF 80'000.- pour le remplacement de l'ascenseur dans le bâtiment communal Epervier 4 à Cernier;
7. demande d'un crédit de CHF 800'000.- pour la mise en conformité du réservoir de Fontainemelon;
8. rapport d'information relatif aux travaux dans les villages de Cernier et Dombresson;
9. motions et propositions;
10. interpellations et questions;
11. communications du Conseil communal.

Votations du 18 mai 2014

Le Conseil communal de Val-de-Ruz s'engage

OUI au contre-projet du Grand Conseil, NON à l'initiative «Avenir des crêtes, au peuple de décider»!

Réduire notre dépendance énergétique de sources d'approvisionnement extérieures, viser l'autonomie énergétique, développer concrètement les énergies renouvelables et ne plus seulement en parler: tels sont les enjeux de la votation cantonale du 18 mai prochain. C'est pourquoi le Conseil communal de Val-de-Ruz appelle la population à dire oui au contre-projet du Grand Conseil, non à l'initiative «Avenir des crêtes, au peuple de décider» et à cocher la case «contre-projet» à la question subsidiaire.

Le contre-projet du Grand Conseil propose une modification de la législation en intégrant le concept éolien au décret de 1966 sur la protection des sites naturels du canton. Ainsi, Val-de-Ruz pourra accueillir trois sites prévus par le plan directeur. Le premier se situe entre les cantons de Berne et de Neuchâtel, à La Joux-du-Plâne; le second au Montperreux, sur le bien-fonds de la Commune; le troisième au Crêt-Meuron. Pour rappel, la Commune de Val-de-Ruz a récemment demandé son adhésion à la société à responsabilité limitée «Parc éolien des Quatre Bornes».

L'autonomie énergétique est un objectif largement partagé par l'ensemble des partis politiques vaudruziens, comme l'ont démontré les débats lors des élections communales de 2012. Elle figure également dans les propositions émises dans le cadre des ateliers participatifs qui se sont déroulés en automne 2013. Ces réflexions ont conforté le Conseil communal dans sa volonté d'en faire un des axes forts de son programme de législation dont le Conseil général a pris acte en décembre 2013.

La consommation électrique annuelle de Val-de-Ruz s'élève à quelques 70 millions de kWh. A ce jour, toutes les installations de production d'électricité «verte» en service sur le territoire communal fournissent 1,67 million de kWh, soit 2,4% d'autonomie. Cette dernière serait presque à portée de main, en matière électrique, avec le parc éolien communal du Montperreux, dont le potentiel de production des neuf éoliennes devrait dépasser les 60 millions de kWh. La production des trois parcs éoliens proposés dans le contre-projet du Grand Conseil dépasserait largement le seuil de l'autonomie électrique de l'ensemble du district du Val-de-Ruz.

En s'engageant en faveur du développement de l'énergie éolienne, le Conseil communal entend assurer un approvisionnement énergétique propre et durable aux habitants et aux entreprises de Val-de-Ruz. Il s'agit non seulement de nous préparer à l'abandon de l'énergie nucléaire décidé par les autorités fédérales, mais encore de réduire notre trop forte dépendance d'approvisionnements extérieurs. En exploitant notre potentiel éolien en partenariat avec des acteurs publics et privés, notre Commune contribue à la production d'une énergie de proximité, dans le souci des générations futures.

Dans le cadre de la campagne du 18 mai, Val-de-Ruz s'engage aux côtés de l'Association «Oui à la planification éolienne cantonale». La Commission communale de l'énergie et le Conseil communal se mobiliseront quant à eux sur le plan local.

OUI à l'article constitutionnel en faveur des soins médicaux de base

La pénurie en médecins de famille et en pédiatres est une réalité, aujourd'hui déjà, dans de nombreuses régions périphériques. Ne nous voilons pas la face: la nôtre est aussi exposée à ce risque. La relève des soins médicaux de base est désormais une question qui doit préoccuper la population et les collectivités publiques, de la Confédération aux communes en passant par les cantons. Tel est l'enjeu de l'arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base, sur lequel le peuple est invité à se prononcer le 18 mai prochain.

Cette nouvelle disposition, si elle est adoptée, permet de nombreuses communes de s'engager pour anticiper cette évolution et prévenir la pénurie de médecins généralistes. Il s'agit de favoriser l'implantation et le développement de cabinets de groupe, ainsi que la relève dans des domaines comme la médecine de famille ou la pédiatrie. Les collectivités locales auront ainsi la légitimité d'agir encore plus activement, à leur échelle, pour le maintien et le développement de la médecine de proximité, par exemple, par la mise à disposition ou la vente de locaux ou d'infrastructures. Souvent, ces actions s'avèrent décisives pour attirer des stagiaires et de jeunes médecins, en leur offrant des perspectives d'avenir, comme le démontrent les expériences réalisées dans notre canton, en Suisse ou à l'étranger.

L'arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base qui sera soumis au peuple le 18 mai prochain constitue donc un soutien décisif aux efforts des communes et des médecins généralistes. Il permettra d'assurer des prestations médicales dans toutes les régions de notre pays et de favoriser la relève médicale. Il est en effet urgent d'agir pour un domaine de spécialité qui pourrait connaître une évolution préoccupante dans nos régions.

C'est pourquoi, comme l'ont déjà fait l'Association des communes suisses et l'Association des communes neuchâteloises, le Conseil communal invite la population à approuver ce texte et à dire oui à la médecine de famille, le 18 mai prochain.

Appel à la population

Une commune en construction – Participons à son avenir !

Le 12 décembre 2013, le Conseil général a pris acte du programme de législation réalisé par le Conseil communal sur la base des réflexions et des propositions des groupes de travail qui se sont réunis en septembre et en octobre derniers. Ce programme fixe des objectifs politiques généraux qu'il s'agit désormais de traduire en actes concrets. Pour y parvenir, le Conseil communal entend poursuivre la démarche initiée l'année dernière, en la faisant reposer sur des réseaux d'acteurs.

Conduits et animés avec l'appui du Réseau urbain neuchâtelois (RUN), ces réseaux seront, d'une part, invités à identifier les projets qui permettront d'atteindre les objectifs de la législa-

ture et à participer à leur réalisation. D'autre part, ils seront impliqués dans la conception et la mise en œuvre du futur plan d'aménagement du territoire de notre Commune.

Pour le Conseil communal, votre participation est encore plus importante que lors de la première étape: vous serez en effet appelés à élaborer et à réaliser avec nous des mesures concrètes qui permettront de façonner l'avenir de notre Commune non seulement à court, mais encore à long terme. Les travaux seront structurés en cinq réseaux permanents. Quatre d'entre eux seront consacrés aux thèmes bien connus «habiter», «vivre», «entreprendre» et «découvrir». Avec la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole, le Conseil communal a souhaité en créer un cinquième dédié à l'agriculture, à la nature et au paysage. Les réseaux seront constitués lors de séances d'ouverture pour affiner leurs objectifs et préciser leurs modalités de fonctionnement. Ces rencontres auront lieu dans l'ordre suivant:

Réseaux	Dates	Heure	Lieu
Entreprendre	22.5.2014	19h30	La Fontenelle, salle de conférence
Découvrir	26.5.2014	19h30	La Fontenelle, salle de conférence
Agriculture, nature et paysage	2.6.2014	19h30	La Fontenelle, salle de conférence
Habiter	4.6.2014	19h30	Salle à définir
Vivre	26.8.2014	19h30	La Fontenelle, salle de conférence

Nous serions très heureux de pouvoir compter sur votre participation. Vous pouvez vous inscrire en retournant à l'adresse commune.val-de-ruz@ne.ch le formulaire ci-dessous et que vous pouvez télécharger sur notre site Internet.

Nous vous sommes reconnaissants de nous indiquer, par ordre de priorité, d'ici au lundi 5 mai 2014, les thèmes qui vous intéressent de manière à ce que nous puissions constituer les réseaux. Les dates suivantes seront fixées lors des séances constitutives. D'avance, merci de votre participation !

Pour en savoir plus:
<http://www.commune-val-de-ruz.ch/fr/administration/services-communales/finances-developpement-economique/>

Une commune en construction – Participons à son avenir!

Deuxième étape

Bulletin d'inscription

Coordonnées privées:

Nom Prénom

Entreprise / Association / Autre

Rue et N° NPA et localité

Tél. prof. Tél. privé

Natel E-mail

Je m'inscris au(x) réseau(x) suivant(s):

- Habiter
- Vivre
- Entreprendre
- Découvrir
- Agriculture, nature et paysage

A retourner d'ici au **5 mai 2014** de préférence par courriel (commune.val-de-ruz@ne.ch) ou par courrier (Commune de Val-de-Ruz, Epervier 6, 2053 Cernier).

VOTATION DU 18 MAI: L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE VAL-DE-RUZ EN LIGNE DE MIRE

Des éoliennes il y aura sur le territoire de la Commune de Val-de-Ruz. La question c'est de savoir combien seront construites et à quelle vitesse. Tout dépend du résultat de la votation du 18 mai prochain. Le peuple est appelé à choisir entre l'initiative Avenir des crêtes: au peuple de décider, qui demande que chaque nouvelle implantation d'éolienne

soit soumise à la sanction populaire et le contre-projet du Grand conseil qui prévoit la construction d'un maximum de 59 éoliennes sur cinq sites, dont trois sur le territoire de Val-de-Ruz, à La Joux-du-Plâne (4 éoliennes), à La Vue-des-Alpes (9) et au Crêt-Meuron (7). La réalisation de ces trois parcs éoliens permettrait à Val-de-Ruz d'atteindre et

même de dépasser l'autonomie énergétique, objectif largement partagé par l'ensemble des partis politiques vaudruziens et inscrit dans le programme de législature de l'exécutif communal.

Dans cette optique, Val-de-Ruz s'est engagé aux côtés de l'association «Oui à la planifi-

cation éolienne cantonale», association qui regroupe les principaux partis politiques neuchâtois qui militent en faveur du contre-projet. Val-de-Ruz a également demandé son adhésion à la société à responsabilité limitée «Parc éolien des Quatre Bornes» qui chapeaute le projet de la Joux-du-Plâne et de l'Echelette sur territoire bernois. /cvi



Recherche
Chateau Mouton Rothschild
1982 - 2008
et tous les autres Bordeaux de qualité
Adrian Winkler, 5630 Muri (AG)
079 780 10 25
www.winklerwein.ch



JOURNEE PORTES OUVERTES
organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord dans les locaux à:
Engollon
Samedi 17 mai 2014
de 9h00 à 16h00
Présentation de matériel ayant servi pour le service du feu dans les corps des sapeurs-pompiers au Val-de-Ruz
Véhicule - Motopompes - Pompes - Engins pour le service des tuyaux - Petit matériel - Equipement
Cantine: boissons et petite restauration à prix modique



miss'hair
coiffure elle & lui
Céline Kaufmann
Grand-Rue 25 - 2054 Chézard-Saint-Martin
mardi - vendredi: 8h00 - 12h00 13h30 - 18h00
samedi: 8h00 - 12h00 (sur rendez-vous)
Tél: 032 853 85 70



ONGLERIE LES TOURNESOLS
Isabelle Kaufmann
Lundi - vendredi: sur rendez-vous

MCM ÉLECTROMÉNAGER



Vous dépanne
La vie en force
FORS

toutes marques
qualité, rapidité
agréé gaz



MCM Verger 4
ELECTROMENAGER SA 2013 Colombier
30 ans

Ouvert tous les jours jusqu'à 18h30
Tél. 032 841 22 09
www.mcmmayor.ch

by D. Matthey
Daniel Matthey
Recey 8
2065 Savagnier
032 853 18 86
Mattheyvelo@net2000.ch
www.mattheyvelo.ch

MERIDA et ORBEA
Soldes de 10% à 40%
sur modèles 2013

.....
Nouveautés 2014
MERIDA et Kid PUKY
MACHINE DE JARDIN
en stock
OCCASIONS
Scooters et vélomoteurs



magasin du monde
solidaires au quotidien

Samedi 10 mai
Journée mondiale
du commerce équitable

Dégustation au magasin
rue François Soguel
à Cernier
Changement d'horaire
Fermeture à 18h
Rue François Soguel
2053 Cernier - Tél. 032 852 02 48

Le Troc des mamans voit double

TROC DES MAMANS

Dimanche **27 avril 2014**
Hôtel-Restaurant **La Croisée**

1er Troc Le matin de 9h à 11h30
Petits vélos, lits, séches, jouets, livres, puzzles

2e Troc L'après-midi de 13h30 à 16h avec changement d'exposants
Poussettes, buggys, jouets, livres, puzzles, objets d'été et accessoires

MALVILLIERS
Renseignements: 032 857 15 27 • alinsky@bluewin.ch

NOUVELLE CONSTRUCTION Les Geneveys-sur Coffrane - au centre

Appartements-Villas en PPE
5½ pièces - 150 m2
Avec jardin privé
et place de jeux enfants
www.l-j-p.ch
CIC SA, Peseux 032.732.99.40



Les Vins de Sylvain

Invitation aux portes ouvertes

Vendredi 2 mai 2014 de 16 à 20 heures
Samedi 3 mai 2014 de 10 à 18 heures

Le samedi 3 mai 2014 vous pourrez assister à la plantation de la petite vigne des villages du Val-de-Ruz.
Chaque village aura sa ligne, y compris Valangin
2054 Chézard-St.-Martin, Rue Jean Labran 2

Vous pourrez aussi vous restaurer avec nos excellents gâteaux au fromage et autre, cuis au feu de bois dans le four à pain.



DOMAINE de MONTMOLLIN
Auvernier - Neuchâtel
032/737 10 00 - www.domainedemontmollin.ch



CAVES OUVERTES
Jeudi 1^{er} mai, vendredi 2 mai
samedi 3 mai 2014
Pendant 3 jours, rabais spécial de 10%!!



EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Neuchâtel - Colombier

RÉFÉRENDUMS: LA DATE DE LA VOTATION EST ARRÊTÉE

La décision est tombée, les Vaudruziens se rendront aux urnes cet automne pour donner leur avis sur la vente de l'immeuble communal de Fontainemelon et sur la taxe pompier. Le Conseil communal a choisi de greffer ces deux scrutins communaux sur les votations fédérales du 28 septembre.

L'exécutif vaudruzien demande que le débat autour de ces futures votations soit courtois et respectueux.

Certains propos tenus dans le cadre de la récolte de signatures ne sont pas

acceptables. Le Conseil communal fait référence notamment à des courriers injurieux, insultants et dénigrants qu'il a reçus. Il demande à chacun de montrer l'exemple en commençant par respecter les avis contraires au leur.

Dans le cadre de la vente de l'immeuble communal de Fontainemelon dans le but d'accueillir un cabinet médical de proximité, l'exécutif rappelle qu'il n'y a pas de plan B. A son avis, c'est donc aussi sur une médecine de proximité durablement établie dans la commune que les citoyens doivent se prononcer.

Quant au référendum lié à la taxe d'exemption du service actif de sapeur-pompier, le Conseil communal rappelle que c'est tout le règlement qui est de fait contesté. Sur ce point, les citoyens se prononceront sur l'organisation de défense incendie qu'ils souhaitent. Et du résultat du vote pourrait dépendre le maintien de la région Val-de-Ruz dans le cadre de la réorganisation cantonale de la défense incendie. La région Val-de-Ruz est en sursis jusqu'en 2017, date à laquelle l'Ecasp se prononcera sur l'utilité de son maintien ou non. /cwi

BIENVENUE À MALABAR CITY

Le tranquille village de Boudevilliers s'encanaille le temps d'un week-end et se transforme en Malabar City du 2 au 4 mai.

Tous les deux ans la bourgade prend des airs de Far West avec un shérif à sa tête, une prison, parfois un cimetière, des saloons et diverses attractions, tire-pipe, carrousel, et mine d'or où les enfants peuvent prospecter et transformer leur pépite en médaille. Pour faire face à un éventuel mauvais tour de la météo, les organisateurs ont couvert tous les stands et chauffé la tente qui accueille cantine et groupes musicaux. Au nord du village, un peu en retrait de la fête, ils ont dressé une autre tente, le bar à sciure qui accueille les jeunes cowboys et se trans-

forme en discothèque à la nuit tombée.

La fête du village de Boudevilliers c'est aussi un mini-festival de musique. La soirée de vendredi promet une ambiance rock avec le groupe français The Fuzztop. Le samedi les accords sont plus country avec les Country Sisters venues tout droit de Tchèque et The Mariotti Brothers en provenance de l'Hexagone.

La journée de dimanche se veut plus familiale. A cette occasion, l'entrée est libre. Le Vaudois Lonesome Cowboy anime la fête dès midi et le Trio Spice Mix Band de la Neuveville reprend le flambeau dès 18h.

C'est la société des loisirs de Boudevilliers qui organise Malabar City tous les deux ans. Elle compte environ 130 membres. Pour la fête du village, un comité de 10 personnes est en place.

Plus de 80 bénévoles assurent le bon fonctionnement de la manifestation qui depuis sa création au milieu des années 90 jouit d'une ambiance bon enfant. De mémoire, le président ne se souvient pas d'avoir dû faire face à quelque règlement de compte que ce soit à Malabar City.

Si la météo y met du sien, la fête attire sur trois jours près de 5000 personnes. /cwi www.malabarcity.ch

MARIE-THÉRÈSE COMME CADEAU POUR CRESCENDO

Crescendo s'offre Marie-Thérèse Porchet née Bertholet pour son 10e anniversaire. David Lack a fondé cette chorale en 2004, dans la foulée des premières émissions de télévision consacrées à la découverte de nouveaux talents musicaux. Au fil des répétitions et des représentations, David Lack se découvre une passion pour l'écriture à plusieurs voix. Il en parle autour de lui, et petit à petit, les chanteurs viennent grossir les rangs de Crescendo. D'abord 10 puis, 20, puis 30... Le fondateur met une limite à 45 personnes, limite atteinte il y a plus de cinq ans. Cela n'empêche pas les amateurs de se presser au portillon. David Lack tient une liste d'attente qui contient une cinquantaine de noms.

Chaque année, deux trois personnes quittent la chorale et laissent leur place à une poignée de nouveaux chanteurs. Pas besoin d'être un interprète émérite pour appartenir à Crescendo. La seule exigence que fixe le fondateur, c'est d'être assidu aux répétitions. «*Petit à petit les gens trouvent leur place et se font emmener par le groupe*», explique David Lack.

Crescendo a un répertoire axé essentiellement sur la musique francophone, mais de temps à autre, la chorale se permet des incursions dans les registres anglo-saxon ou italien.

La première année, Crescendo n'a donné

qu'un seul concert, la deuxième année deux et ainsi de suite, jusqu'à arriver à sept représentations. Pour ses 10 ans, la chorale prévoit huit concerts, tous à Fontainemelon.

Pour célébrer sa première décennie, Crescendo a voulu quelque chose de particulier. Le chœur a d'abord pensé à un lieu original, mais cette idée s'est vite avérée compliquée. Le groupe a alors imaginé intégrer à son spectacle une personnalité romande évoluant dans un registre différent du sien. Pas mal de noms ont été proposés, dont celui de Marie-Thérèse. Un choix qui collait particulièrement bien à ce que recherchait la chorale, la

DISTRIBUTION

Vous n'avez pas reçu votre journal? Il arrive dans votre boîte aux lettres de façon irrégulière? Signalez-le en téléphonant au 032 753 51 60 ou en écrivant un mail à distribution@expedito.ch

Pompes funèbres
Weber & Grau



2053 Cernier 032 853 49 29

LES ÉLÈVES DE VALANGIN POUR LE LAIT

La classe de 6^e et 7^e année du collège de Valangin a créé une affiche dans le cadre d'un concours organisé par Swissmilk.

S'ils entendent gagner, les petits Valanginois doivent recueillir un maximum de voix. Ils invitent la population à voter pour leur réalisation via le site internet de Swissmilk: www.swissmilk.ch/journeedulait. /cwi



DES TIMBRES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Pro Patria reprend du poil de la bête en terres neuchâtelaises.

Cette fondation d'utilité publique s'emploie à défendre le patrimoine suisse et à favoriser les relations entre les différentes régions linguistiques du pays. Pour ce faire, Pro Patria mène annuellement deux actions, la vente d'insignes lors de la fête nationale et la vente de timbres par des écoliers, après les vacances de printemps.

L'ensemble du canton de Neuchâtel bénéficie régulièrement du soutien de Pro Patria, notamment lors de la réfection d'édifices, moulin de Bayerel ou lessiverie de Chézard-Saint-Martin, pour ne citer que des

objets vaudruziens, mais aussi pour des échanges linguistiques. La Fontenelle fait régulièrement appel à la générosité de la fondation pour permettre à ses élèves de passer quelques jours outre-Sarine.

Depuis quelques années, le canton de Neuchâtel était plus demandeur que contributeur auprès de Pro Patria. Difficile dans ces conditions de solliciter et surtout d'obtenir des financements.

Pour inverser la tendance, un groupe de citoyens a repris les choses en main il y a trois ans. Il a mis à la tête de Pro Patria Neuchâtel le Vaudruzien Jean-Claude Guyot et tente de relancer la vente de timbres.

Dans les vallées, le concept fonctionne plutôt bien. Il faut dire que le nouveau président n'est autre que l'ancien directeur de la Fontenelle. A ce titre, il garde au sein de l'établissement scolaire un bon réseau. Cette année, 14 classes vaudruziennes et une dizaine du Val-de-Travers se sont annoncées pour la vente de timbres.

Des élèves risquent donc de venir ces prochains jours sonner à votre porte pour vous proposer d'acheter des timbres à prix majoré. Le bénéfice de la vente permet à Pro Patria de financer des projets. Quant aux élèves, ils reçoivent 5% du produit de la vente qui vient directement alimenter la caisse de classe.

blonde de Gland étant axée music-hall et sachant chanter.

Ni une ni deux, David Lack a pris contact avec Pierre Naftule, le metteur en scène de Marie-Thérèse qui a répondu par la positive. S'ensuit un travail d'écriture puis de répétitions. «*Tout s'est passé de façon ultra-enthousiaste, mais aussi avec une pointe d'appréhension pour Crescendo*» explique David Lack.

Crescendo et Marie-Thérèse Porchet se produisent du 1er au 4 mai et du 8 au 11 mai à la salle de spectacles de Fontainemelon. Réservations sur www.crescendo-neuch.ch. /cwi

A l'avenir, le comité va essayer de faire essaimer le concept dans les villes. /cwi



La réfection de la lessiverie de Chézard-Saint-Martin a bénéficié du soutien de Pro Patria pour un montant de 10'000 francs. (cwi)

RÉSULTATS SPORTIFS

Tchoukball ligue A

Les Val-de-Ruz Flyers ont terminé leur saison régulière de LNA sur une victoire. Le 11 avril, les tchouqueurs vaudruziens sont allés s'imposer en terres genevoises face à Vernier sur le score de 66 à 60.

A l'issue du championnat, après 14 journées, Val-de-Ruz Flyers pointe avec 35 points au 2^e rang du classement, à trois points derrière Chambésy Panthers.

Football 3^e ligue

Mercredi 9 avril 2014:	FC Dombresson – FC Lusitanos:	2 - 2
Samedi 12 avril 2014:	FC Fontainemelon – FC Dombresson:	6 - 2
	FC Le Parc – FC Bosna Cernier:	2 - 0
	US Les Geneveys-sur-Coffrane – Le Locle Sport:	1 - 7
Dimanche 13 avril 2014	FC Coffrane – FC Les Ponts-de-Martel:	0 - 3

Prochains matchs à domicile pour les équipes vaudruziennes:

Le 26 avril, le FC Bosna Cernier accueille le FC Floria à 17h30. Le 3 mai, le FC Dombresson reçoit le FC Bosna Cernier à 17h30 et l'US Les Geneveys-sur-Coffrane attend le FC Kosova à 17h. Le 4 mai, le FC Coffrane joue contre le FC Le Locle dès 15h.

Course d'orientation

Dimanche 6 avril, les orienteurs suisses avaient rendez-vous à Herblingen dans le canton de Schaffhouse pour disputer la 3^e course nationale de l'année. Plusieurs orienteurs vaudruziens ont pris le départ. Voici leurs résultats:

- H16: Romain Wälti (Valangin) 57^e.
- H18: Pascal Buchs (Les Hauts-Geneveys) 5^e.
- HAL: Jérôme Favre (Les Geneveys-sur-Coffrane) 9^e.
- H65: Jean-Claude Guyot (Les Geneveys-sur-Coffrane) 28^e.
- D16: Florence Buchs (Les Hauts-Geneveys) 10^e.
- D18: Sophie Wälti (Valangin) 16^e.
- D20: Kerria Challandes (Boudevilliers) 9^e.



Dick Optique
VOUS VERREZ, C'EST MIEUX!
Av. L.-Robert 64 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 68 33 | www.dickoptique.ch

JC Rollier
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
SAVAGNIER - NEUCHÂTEL
soudure • aluminium • inox
Rue des Forgerons 23 T 032 853 55 77
2065 Savagnier M 079 755 09 63
rollierserrurerie@bluewin.ch F 032 853 37 43



STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES
CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
Tél. 079 310 15 76 ch.horger@bluewin.ch



Menuiserie VAUTHIER SA
MENUISERIE - FENÊTRES - VOLETS - CUISINES
tél. 032 842 45 42
fax 032 842 64 92
www.vauthier.ch
Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes
Piatti
Revendeur

Au Griffon
Votre boutique au Val-de-Ruz depuis 1917
RIEN NE SERT DE ROULER LOIN QUAND ON A TOUT SOUS LA MAIN!
Confection-Lingerie-Mercerie et tellement plus encore!
Epervier 9 - 2053 Cernier - 032 853 70 12
CALIDA
Sog
Triumph
switsher made with respect



L'ennemi de l'eau
Essima Etanchéité SA
Jean-de-la-Grange 8
2000 Neuchâtel
Tél. 032 731 31 11
Fax. 032 731 31 61
info@essima.ch ou essimasa@bluewin.ch

SOUTENEZ-NOUS!

NON à l'initiative « Avenir des crêtes » et OUI au contre-projet du Grand Conseil lors de la prochaine votation populaire du 18 mai 2014

Nous sommes des agriculteurs de la région de La Joux-du-Plâne – L'Echelette, nous avons lancé il y a huit ans déjà un projet de parc éolien en finançant nous-mêmes des mesures de vent. La production d'électricité, qui est pour nous une bonne diversification, peut atteindre 87 millions de kWh par année, ce qui dépasse de 15% la consommation totale du district du Val-de-Ruz. Nous avons créé une société, des habitants de l'Envers-de-Sonvilier (BE) sont devenus membres. La région est unie derrière le projet de parc éolien des Quatre Bornes, les communes de Sonvilier (BE) et Val-de-Ruz (NE) nous soutiennent et nous travaillons en bonne intelligence avec les responsables des pistes de ski de fond. Nous comptons sur votre aide.

Citoyennes et citoyens du canton de Neuchâtel, le 18 mai, refusez l'initiative « Avenir des crêtes: au peuple de décider! » et acceptez le contre-projet. Merci pour votre soutien.

Société Eoliennes Joux-du-Plâne / L'Echelette
Roger Stauffer, secrétaire
Jean-Michel Christen, président




En haut de gauche à droite:
Roger Stauffer, secrétaire de la société Eoliennes Joux-du-Plâne / L'Echelette (EJOPE) Sarl
Jean-Michel Christen, président de la société Eoliennes Joux-du-Plâne / L'Echelette (EJOPE) Sarl

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Musique

Le Chœur d'hommes de Dombresson, sous la direction de Corinne Fischer présente son spectacle de chants «Rêves et chimères», les 25 et 26 avril à 20h à la salle de spectacles de Dombresson. En deuxième partie, Barnabé présentera son spectacle «PH neutre». Entrée libre.

La Chorale pop-rock Crescendo fête ses 10 ans sur scène, les 1^{er}, 2, 3 et 4, 8, 9, 10 et 11 mai à la salle de spectacles de Fontainemelon. Dirigée par David Lack, Crescendo se produira en compagnie de Marie-Thérèse Porchet. Mise en scène: JeF, écriture et collaboration artistique: Pierre Naftule. Réservation sur www.crescendo-neuch.ch.

Rodolfo Bellati se produit sur l'orgue du temple de Chézard-Saint-Martin le 4 mai à 17h. Entrée libre, collecte. Contact: 032 853 38 12.

Le quintette Théopania se produit le 18 mai à 17h à la collégiale de Valangin. Entrée libre, collecte en faveur des musiciens. Le quintette est composé de trois flûtistes de pan, d'un contrebassiste et d'un pianiste-organiste.

Trocs

Le Troc des mamans se tient le 27 avril de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h à La Croisée de Malvilliers. Changement d'exposants durant la journée.

Le troc de Chézard printemps/été a lieu le 3 mai de 10h à 18h à la Rebatte à Chézard-Saint-Martin. Changement d'exposants à 14h.

Espace abeilles

Espace abeilles rouvre ses portes après la pause hivernale. Dès le 26 avril et jusqu'au 19 octobre, le rucher didactique

d'Evologia accueille gratuitement le public tous les jours de 10h à 17h. Le week-end des 26 et 27 avril, différentes animations sont prévues autour du rucher. Le samedi, le chœur de l'école primaire de Cernier sous la direction de Juliette Strahm se produit dès 11h et la soupe aux pois est servie dès midi.

Foire

La foire de Coffrane a lieu du 26 au 28 avril. Les sociétés locales tiennent différents stands et la fanfare l'Espérance se produit le 27 à 14h15 sur la place du village ou au temple en fonction de la météo. Le 26, un match aux cartes est organisé par le Coffre aux Anes et l'USGC. Programme complet sur le site de la commune: www.commune-val-de-ruz.ch.

Malabar City

Malabar City revient du 2 au 4 mai, au centre du village de Boudevilliers. Vendredi, soirée rock dès 21h avec The Fuzztop. Samedi, soirée country dès 21h avec The Country Sister et The Mariotti Brothers. Dimanche, journée familiale (entrée libre) avec dès 10h attractions et musique western avec Lonesome Cowboy et le Trio Spice Mix Band. www.malabarcity.ch.

Tir

La société de tir Les Mousquetaires organise les tirs obligatoires 2014 le 30 avril de 18h à 20h au stand de tir de Savagnier. Possibilité de manger la raclette à la buvette du stand.

Centre Jeunesse Val-de-Ruz

Le Centre Jeunesse Val-de-Ruz organise une soirée sportive pour les 12-17 ans le 26 avril de 19h à 22h à la Fontenelle à Cernier. Entrée libre.

P'tit train

Le p'tit train de Valangin a repris du ser-

vice durant le week-end de Pâques. Il est en fonction jusqu'à la Toussaint, tous les samedis et dimanches. Les responsables sont à la recherche de bénévoles. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président de l'association Sylvain Paroz via email: sparoz@horus.ch. www.ptit-train.ch.

Service bénévole

Le Service bénévole du Val-de-Ruz propose une balade à la Trinquette à Bevaix, le 15 mai. Le départ du Val-de-Ruz est prévu à 13h30 et le retour à 18h environ. Les personnes intéressées peuvent prendre contact une semaine avant la date de la balade afin de réserver leur place dans une voiture. Le service répond tous les matins du lundi au vendredi au 079 798 13 22.

Aînés

Le club des loisirs du 3^e âge de Fontainemelon vous propose un dîner fondue à la cantine la Bornicane, le 30 avril. Renseignements et inscriptions jusqu'au 26 avril, auprès de Liliane (032 853 37 05) ou de Simone (079 362 57 20).

Le 2 mai, le club des Aînés Dombresson-Villiers-Le Pâquier organise une conférence-film par la pasteur Alice Duport et le pasteur Phil Baker: «Un pasteur contre le nazisme – Dietrich Bonhoeffer, 1906-1945». Rendez-vous à 14 heures à la salle de paroisse de Dombresson. Collation.

Le même club tient son assemblée générale le 23 mai à 14h, à la salle de paroisse de Dombresson.

Expositions

L'espace d'exposition et atelier de dessin et peinture d'Agnès Laribi-Frossard à Fontaines expose les aquarelles et techniques mixtes de Marie-Hélène Randin et Fred Donzé, du 26 avril au 10 mai. Vernissage le

26 avril à 18h. L'exposition est visible les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h, ainsi que les lundis, mardis et mercredis de 15h30 à 17h et le samedi de 14h à 18h ou sur rendez-vous au 078 918 39 98. www.agneslaribifrossard.ch.

Claire Wermeille et Nicole Siron exposent à la galerie du château d'Avenches, dès le 3 mai et jusqu'au 1^{er} juin. La Valdruzienne Claire Wermeille propose des pastels et des fusains tandis que la Neuchâteloise Nicole Siron présente des céramiques. L'exposition est ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Vernissage le 3 mai à 17h.

La galerie Belimage à Valangin accueille les créations de soies appliquées de Danielle Steiner d'Hauterive. L'exposition est visible du 26 avril au 25 mai. La galerie Belimage est ouverte du mercredi au dimanche de 15h à 18h ou sur rendez-vous au 032 504 20 42. Vernissage le 26 avril dès 16h, en présence de l'artiste. www.belimage.ch.

Marché

L'agriculture féerique et l'équipe du restaurant Terre Ô Fées proposent un marché de printemps, le 3 mai de 9h à 15h à Engollon. L'occasion de rencontrer divers artistes et artisans. L'auteur Rémy Wenger dédicacera son livre «Ephémère. Mystérieux cercles de culture», et Bertrand Comtesse emmènera le public en balade interactive sur les terres de l'Agriculture Féerique (départ à 10h30) et le groupe Yachaquey animera le marché.

Annoncez vos manifestations en envoyant un email à claire.wiget@valderuzinfo.ch jusqu'au 29 avril 2014.

DES RÉSEAUX POUR CONTINUER DE DESSINER L'AVENIR DE VAL-DE-RUZ

Val-de-Ruz lance la deuxième étape de son programme: Une commune en construction – Participons à son avenir.

Après les ateliers participatifs de l'automne dernier dont les conclusions avaient permis d'élaborer un programme de législation, la commune souhaite mettre en place des réseaux d'acteurs, amenés à traduire en actes concrets les objectifs fixés dans ce programme.

Les autorités ont choisi de mettre sur pied cinq réseaux permanents: Habiter, Vivre, Entreprendre, Découvrir, et Agriculture, nature et paysage. Le but, est que chacun de ces réseaux devienne l'interlocuteur privilégié de la commune dans le domaine qu'il représente.

Ces cinq groupes sont appelés à réfléchir à l'échelle communale. A titre d'exemple, le réseau Habiter contribuera à assurer le développement maîtrisé du territoire. Le réseau Vivre offrira une vision globale de ce qui se déroule sur l'ensemble du territoire, des problèmes que cela pour-

rait poser et des solutions qui pourraient être amenées. Le réseau Entreprendre planchera sur la mise en œuvre de conditions-cadres favorables au développement et à la promotion de l'économie vaudruzienne. Le réseau Découvrir fédérera les acteurs et prestataires de services touristiques dans le but de valoriser l'offre existante, de positionner la région. Enfin, le réseau Agriculture, nature et paysage regroupera comme son nom l'indique les agriculteurs et les acteurs en charge de la gestion du paysage et de la nature. Le groupe sera invité à suivre le projet de Parc périurbain de Chaumont et les projets du Parc régional Chasseral.

Chaque réseau tiendra une à deux réunions plénières par année. Ensuite, selon l'importance des projets entrepris, différents groupes de travail seront formés et siégeront en fonction de leurs besoins.

C'est le RUN, le Réseau Urbain Neuchâtelois qui animera ces groupes. Ils seront constitués de manière échelonnée entre

mi-mai et fin août.

La commune a déjà envoyé un courrier dans ce sens aux associations, entrepreneurs, agriculteurs, hôteliers, restaurateurs, etc., soit un millier de lettres.

Elle appelle aussi la population à y participer. Les personnes intéressées trouveront les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune: www.commune-val-de-ruz.ch. Le délai d'inscription est fixé au 5 mai.

A noter que le travail abattu par ces réseaux aidera à la mise en place du futur plan d'aménagement local, un PAL qui, s'il est élaboré avec la majorité, répondra au mieux aux exigences des différents groupes d'intérêts.

Pour rappel, la commune de Val-de-Ruz s'est mise sur les rangs pour participer à la troisième génération de projets-modèles de la Confédération pour un développement territorial durable. Si sa candidature est retenue, la méthodolo-

gie mise en place pour l'élaboration du PAL pourra servir de modèle à d'autres collectivités publiques. /cwi



Christophe Lambiel
Charpente - Menuiserie
Couverture - Isolation
Eglise 2a - 2056 Dombresson
079 874 63 27 - chlambiel@bluewin.ch



CSC | DÉCHETS SA
Votre conseiller
Informations :
info@csc-dechets.ch
www.csc-dechets.ch 032/487 35 50

CHŒUR D'HOMMES DE DOMBRESSON

De Dombresson à Cork pour chanter. Le Chœur d'hommes de Dombresson, qui présente son concert annuel les 25 et 26 avril, s'envole tout de suite après pour l'Irlande. A Cork, sur la côte sud du pays, les chanteurs participeront à un festival choral international, un des plus grands si ce n'est le plus grand d'Europe.

Le chœur d'hommes avait déjà pris part à pareille manifestation en 2009, à Nice, et avait envie de se frotter de nouveau à d'autres formations, de sentir cette montée d'adrénaline au moment de se produire.

C'est donc dans le sud de l'Irlande que les chanteurs vaudruziens ont trouvé leur bonheur. Mais pour participer au festival de Cork, il faut avoir le niveau et passer d'abord par des sélections.

Les choristes de Dombresson ont choisi de se produire dans la catégorie non-compétition. Fin novembre, ils ont envoyé un CD de démonstration et mi-décembre, ils ont reçu une réponse positive. Avec une douzaine d'autres formations venues des quatre coins du monde, ils vont se produire à Cork entre fin avril et début mai.

Un des soucis majeurs du chœur d'hommes de Dombresson, c'était qu'un maximum de membres puisse participer à l'aventure. Ce qui n'est pas forcément évident puisque bon nombre des chanteurs sont des agriculteurs qui peuvent difficilement «abandonner» leur exploitation plusieurs jours d'affilée.

Au final, seul un chanteur ne sera pas

du voyage, retenu qu'il est en Bourgogne pour un stage d'œnologie. Ce sont donc 26 choristes, leur directrice Corinne Fischer et 17 accompagnants qui vont s'envoler le 29 avril en direction de l'île d'émeraude.

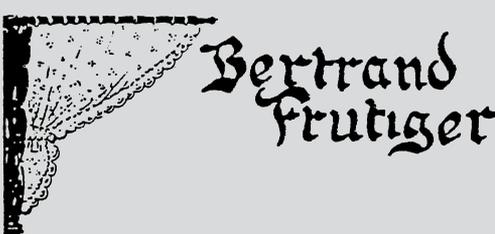
Sur place, le chœur se produira à six reprises en l'espace de quatre jours, en différents endroits de Cork. Les chanteurs ont aussi prévu quelques moments récréatifs avec notamment la visite d'un château ou d'une distillerie de whiskey.

La plus grande partie de ce voyage est financée par la caisse du chœur que la formation renfloue en participant à diverses manifestations: foire de Dombresson, organisation des étapes vaudruziennes de la Trans VTT ou du BCN Tour, etc.

Le Chœur d'hommes de Dombresson a vu le jour en 1901. Actuellement, il compte une vingtaine de chanteurs âgés de 20 à 70 ans. Son répertoire est vaste, de la variété française aux chants traditionnels en passant par les chants orthodoxes russes et le gospel.

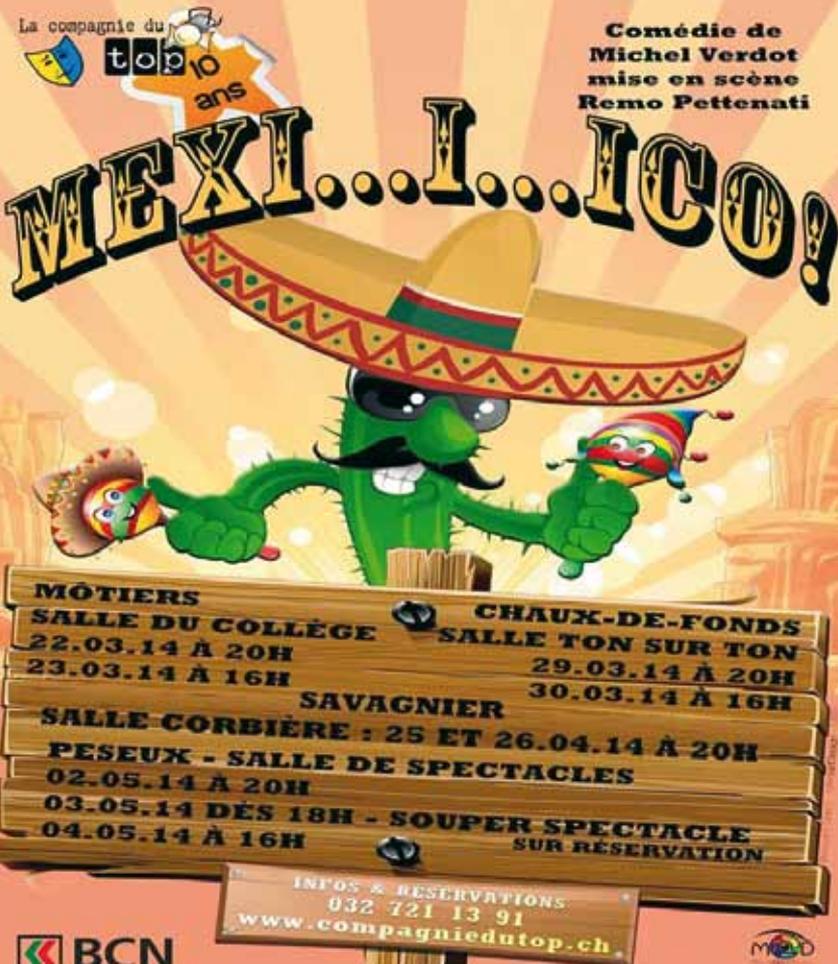
Les nouveaux chanteurs sont les bienvenus, qu'ils connaissent la musique ou non. Ils doivent surtout être guidés par l'envie de chanter et de découvrir le chant à plusieurs voix.

Le chœur répète tous les lundis soir à la Bayarda à Dombresson. Le président de la formation, Fabrice Plomb, renseigne les intéressés au 079 322 31 13. /cwi



Tapis
Parquet
Literie
Stores intérieurs
Rideaux

F. Soguel 34, 2053 Cernier, tél. 032 853 21 39, natel 079 401 10 93



La compagnie du **topio** ans

Comédie de **Michel Verdot** mise en scène **Remo Pettenati**

MEXI...I...ICO!

MÔTIERS
SALLE DU COLLÈGE 22.03.14 À 20H
23.03.14 À 16H

CHAUX-DE-FONDS
SALLE TON SUR TON 29.03.14 À 20H
30.03.14 À 16H

SAVAGNIER
SALLE CORBIÈRE : 25 ET 26.04.14 À 20H

PESEUX - SALLE DE SPECTACLES
02.05.14 À 20H
03.05.14 DÈS 18H - SOUPER SPECTACLE SUR RÉSERVATION
04.05.14 À 16H

INFOS & RÉSERVATIONS
032 721 13 91
www.compagniedutop.ch

BCN



DUCKERT SA
travaux publics - bâtiments - génie civil

0848 000 105
Dépannage 24h/24
www.tecaro.ch



Tecaro
Sanitaire – Chauffage
Ferblanterie – Couverture



RV COSHIFI
CONSEILS • SERVICE • REPARATIONS
CERNIER

La fin de la télévision analogique sur votre télé-réseau....
.....VIVE LE NUMERIQUE et ses avantages !!!

Plus de 70 chaînes gratuites numériques (19 HD) directement à votre prise télé-réseau
(Les téléviseurs récents peuvent recevoir ces chaînes)

Informations et conseils auprès de votre spécialiste Radio-TV du Val-de-Ruz
Les prix les plus bas, les écrans les plus plats



pharmacieplus
du val-de-ruz
fontainemelon
032 853 22 56

pharmacieplus
marti
cernier
032 853 21 72



Venez tenter votre chance le 20 de chaque mois au "Grand Concours Lara Gut"
Participez aux animations et repartez gagnants: de nombreux lots sont à gagner dont une voiture, voyages, forfaits de ski, skis, casques et lunettes de ski...